RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 D 00016
Numéro SIREN : 423 015 064
Nom ou dénomination : DALLE 1 SCI

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2019 sous le numéro de dépôt 132

Greffe du tribunal de commerce de NIORT

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/132

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement(s) de gérant(s)

Déposant :

Nom/dénomination : DALLE 1 SCI

Forme juridique : Société civile immobilière

N° SIREN : 423 015 064

N° gestion : 2019 D 00016

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 10:00:14
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064

COPIE CERTIFIEE CONFORME

DALLE 1 SCI
Société Civile au capital de 13 120 000 €
Siège social : Chez MAAF Assurances – Chaban – 79180 CHAURAY
RCS 423 015 064

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 21 juin à 8 heures 30, au 86 – 90 rue St Lazare, 75008 PARIS,

Les associés de DALLE 1 SCI, société civile au capital de 13 120 000 €, divisé en 820.000 parts sociales se sont réunis en assemblée sur convocation de la gérance.

Sont présents et ont émargé la feuille de présence :

- la société MAAF Assurances SA, propriétaire de 451 000 parts sociales
représentée par Monsieur Stéphane Duroule

- la société GMF VIE, propriétaire de 369 000 parts sociales
représentée par Monsieur Edouard VIEILLEFOND

soit au total 820.000 parts sociales

Les associés présents ou représentés totalisant l'ensemble des parts de la société, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Loïc Lecallo, gérant, préside la séance. Monsieur Christian Locard est désigné comme secrétaire de séance.

PriceWaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes, est absent excusé.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En matière ordinaire :

1) Rapport de gestion de la gérance
2) Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2017
3) Quitus à la gérance
4) Affectation du résultat
5) Pouvoirs pour les formalités

Le président dépose devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :

une copie de la lettre de convocation des associés

- les comptes annuels de la société
- le rapport de la gérance
- les statuts de la société
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus. L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance. Le président déclare la discussion ouverte et apporte toutes réponses et précisions aux demandes des associés.

Puis personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 10:00:14
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de M. LOIC LECALLO de ses fonctions de gérant de la SCI, décide de nommer en remplacement, M. Rémi LOT, demeurant 58 boulevard Saint Marcel -75005 PARIS, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée. Il dispose des pouvoirs prévus aux statuts pour l'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.../...

2

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 10:00:14
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064

Greffe du tribunal de commerce de NIORT

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/132

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement(s) de gérant(s)

Déposant :

Nom/dénomination : DALLE 1 SCI

Forme juridique : Société civile immobilière

N° SIREN : 423 015 064

N° gestion : 2019 D 00016

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 18:00:06
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064

COPIE CERTIFIEE CONFORME

DALLE 1 SCI
Société Civile au capital de 13 120 000 €
Siège social : Chez MAAF Assurances – Chaban – 79180 CHAURAY
RCS 423 015 064

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 21 juin à 8 heures 30, au 86 – 90 rue St Lazare, 75008 PARIS,

Les associés de DALLE 1 SCI, société civile au capital de 13 120 000 €, divisé en 820.000 parts sociales se sont réunis en assemblée sur convocation de la gérance.

Sont présents et ont émargé la feuille de présence :

- la société MAAF Assurances SA, propriétaire de 451 000 parts sociales
représentée par Monsieur Stéphane Duroule

- la société GMF VIE, propriétaire de 369 000 parts sociales
représentée par Monsieur Edouard VIEILLEFOND

soit au total 820.000 parts sociales

Les associés présents ou représentés totalisant l'ensemble des parts de la société, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Loïc Lecallo, gérant, préside la séance. Monsieur Christian Locard est désigné comme secrétaire de séance.

PriceWaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes, est absent excusé.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En matière ordinaire :

1) Rapport de gestion de la gérance
2) Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2017
3) Quitus à la gérance
4) Affectation du résultat
5) Pouvoirs pour les formalités

Le président dépose devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :

une copie de la lettre de convocation des associés

- les comptes annuels de la société
- le rapport de la gérance
- les statuts de la société
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus. L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance. Le président déclare la discussion ouverte et apporte toutes réponses et précisions aux demandes des associés.

Puis personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 18:00:06
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de M. LOIC LECALLO de ses fonctions de gérant de la SCI, décide de nommer en remplacement, M. Rémi LOT, demeurant 58 boulevard Saint Marcel -75005 PARIS, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée. Il dispose des pouvoirs prévus aux statuts pour l'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.../...

2

Copie certifiée conforme
MS / 11/01/2019 18:00:06
N° de dépôt - 2019/132 / 423015064